Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212202287-20251127-CM2025106-DE

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDEC
Département des Côtes d'Armor
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 27 novembre 2025
Membres en exercice : 15 – membres présents : 10
Date de convocation : 24 novembre 2025

Le vingt-sept novembre deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de PLOUNEVEZ MOEDEC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Gérard QUILIN, Maire

Étaient présents : Gérard QUILIN, Catherine BOISLIVEAU, Jean-Claude RIOU, Serge OLLIVAUX, Adjoints, Julien BENOIST, Jean-François LE MIGNOT, Anne-Karine LE MAOU, Sylvie MARIGAULT, Morgan BROUDER, Nolwen BOHEC

Absents, excusés : Sonia ALLAIN, qui donne pouvoir à Morgane BROUDER. Quentin LE HERVÉ, qui donne pouvoir à Catherine BOISLIVEAU

Absents : Erwan GUIZOUARN, Sylvie LE GALL-BRIAND, Martine TRAPON

Secrétaire de séance : Serge OLLIVAUX

2025106 - Aménagement de sécurité, rue Edouard Prigent : Acquisition de feux intelligents

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, le projet **d'aménagement de la rue Edouard Prigent,** et le souhait de la collectivité d'installer dans ladite rue, des feux « **intelligents** ». Dans l'attente d'une proposition de la société qui a installé ce type d'équipements sur la commune de Lanrodec, les élus ont rencontré la société ElanCité au salon des Maires, laquelle a remis une proposition financière pour acquisition de 4 feux pour un montant total de 23 520.80 euros HT soit 28 224.96 euros TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** la proposition de la société ElanCité, pour acquisition de 5 feux intelligents pour un montant de 23 520.80 euros HT soit 28 224.96 euros TTC
- **PRECISE** que les montants seront prélevés à la Section Investissement du budget de la commune, Opération 2025 (programme voirie)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant

Pour extrait conforme,
Le Maire

Serge OLLIVAUX
Secrétaire de séance

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC 22 (Côtes-d'Armor)

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture le 2 décembre 2025
Et publication ou notification le 2 décembre 2025

MAIRIE DE PLOUNEVEZ-MOEDEC 22 (Côtes-d'Armor)